Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHATEAUROUX

PALAIS DE JUSTICE
36000 CHATEAUROUX
TEL 54-34-36-77

R E C E P I S S E D E D E P O T

MONSIEUR GLAUDET

49, RUE GAMBETTA

36200 ARGENTON SUR CREUSE

V/REF :
N/REF : 87 B 193 / A-1310

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHATEAUROUX CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 04/12/95, SOUS LE NUMERO A-1310,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 04/11/95

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
CONSTRUCTIONS METALLIQUES MECANIQUES BEIRENS
SOCIETE ANONYME
ZONE INDUSTRIELLE - LES ROCHERS
SAINT GENOU
36500 BUZANCAIS

R.C.S CHATEAUROUX B 343 261 129 (87 B 193)

LE GREFFIER

LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR BISTRE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

SA C.M.M. BEIRENS
SOCIETE ANONYME
Au capital de : 2.530.000 F
Siège social : Zone Industrielle LES ROCHERS
36500 ST GENOU
RCS : CHATEAUROUX B.343.261.129.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
REÇU LE
- 4 DEC. 1995
36000 CHATEAUROUX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 4 NOVEMBRE 1995

L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Quinze,
et le 4 novembre à 11 heures,

Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marcel BEIRENS, Président du Conseil d'administration.

Madame Marie-Claire BEIRENS et Madame Valérie GAUDRON, les deux actionnaires, présentes et acceptant, sont appelées Scrutateurs.

Monsieur Michel BRAULT est choisi comme Secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents possèdent plus de la moitié des actions ayant droit de vote, et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- le rapport du Conseil d'administration,
- le texte des résolutions proposées.

Puis la Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un administrateur en remplacement de Monsieur Michel BRAULT,
- Pouvoirs à donner pour formalités consécutives.

La Présidente donne ensuite lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer :

– Madame Anita BRAULT,
demeurant Chézal Poirier, 36500 ST GENOU,

en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de Monsieur Michel BRAULT, à compter du 6 novembre 1995, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appeler à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.96.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Madame Anita BRAULT nouvel administrateur, présente à l'assemblée, déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié, en précisant qu'elle n'est pas titulaire de plus de huit mandats d'administrateurs et qu'elle n'est frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de lui interdire d'exercer ce mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait certifié conforme des présentes, pour effectuer toutes formalités légales consécutives aux présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.
De tout ce que dessus, le présent procès–verbal qui a été signé, après lecture par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Monsieur Marcel BEIRENS

LES SCRUTATEURS
Mme Marie–Claire BEIRENS – Mme Valérie GAUDRON

LE SECRETAIRE
Monsieur Michel BRAULT